

## Ouvertures des négociations suite au dépôt de notre préavis

### NOTRE ORGANISATION SYNDICALE EST RECUE LE MARDI 8 MARS

Le 9 novembre 2021, nous écrivions au Président, sur différentes thématiques, courrier resté sans réponse :

Enquête Dynaction liée au plan déchet 2026, établissement d'une charte pour que cessent des pratiques douteuses, R.P.S, absentéisme, formation et sécurité au travail, SQUID, antisindicalisme, unité ECO-gestes, registres santé et sécurité, apport volontaire et RIFSEEP.

Depuis des mois, la CGT s'efforce de sensibiliser par tracts, mails, courriers, sur les dysfonctionnements constatés dans des services ainsi que sur le mal-être des agents qui s'est amplifié lors du confinement et qui n'a pas disparu par ailleurs avec les allègements des dispositions sanitaires.

Nous avons été reçus en intersyndicale le 1<sup>er</sup> mars où le thème principal concernait la collecte et le plan déchets 2026. Nous avons pu apporter des éléments démontrant que ce qui a été présenté jusqu'à présent n'était, en grande partie, que le miroir d'un projet datant de 2013 où les agents de la collecte, à l'époque, avaient été obligés de se mobiliser pour le repousser.

A l'issue de la réunion, nous avons déposé, ce 1<sup>er</sup> mars, un préavis de grève illimité à partir du 21 mars 2022. Mais lors du CT du 03 mars, le vice-Président nous signifiait l'ouverture des négociations et à cette fin, la CGT a demandé un échéancier de discussions sur tous nos points.

Nous serons reçus le mardi 8 mars à 09h00 avec pour première approche des négociations le plan déchets 2026 : Protections centres de recyclage, remise en place des ambassadeurs du tri, collecte en 1+1...

Ce 8 mars 2022 n'est que le début des négociations car le plan déchets 2026 n'est qu'un point parmi tant d'autres. Nous devons rester cependant mobilisés selon les résultats de ce que nous obtiendrons ou pas.

Nous prenons nos responsabilités pour porter vos revendications et nous comptons sur un bon dialogue social pour y parvenir!



Nos tracts

**SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : [cgt.cub@bordeaux-metropole.fr](mailto:cgt.cub@bordeaux-metropole.fr)

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

